



LEADER DE L'INNOVATION  
AGRICOLE EN AFRIQUE DE  
L'OUEST ET DU CENTRE

# RAPPORT

DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME  
D'INVESTISSEMENT PAR CORAF  
(Conseil Ouest et Centre Africain pour la  
Recherche et le Développement Agricoles)

Agrément N° : .....  
Ninea : 01439410CO  
Adresse du Siège : 7, Avenue Bourguiba, BP :48 CP 18523-Dakar  
Tél : 33 869 96 18 / Fax : 33 869 96 81  
Email : [secoraf@coraf.org](mailto:secoraf@coraf.org)  
Site: [www.coraf.org](http://www.coraf.org)

**Responsable : Dr Abdou TENKOUANO**

# Table des matières

Sigle et abréviation	<b>3</b>
Introduction	<b>5</b>
<b>1.</b> Description des programmes	<b>5</b>
<b>2.</b> Strategies de mise en œuvre	<b>6</b>
<b>3.</b> Presentation des resultats obtenus	<b>6</b>
<b>3.1.</b> Résultats qualitatifs	<b>6</b>
<b>3.2.</b> Emplois Créés	<b>11</b>
<b>3.3.</b> Effets indirects du programme d'investissement	<b>11</b>
<b>4.</b> Financement	<b>13</b>
<b>5.</b> Investissement dédiés aux institutions locales	<b>14</b>
Conclusion	<b>16</b>

# Sigle et abréviation

<b>AFAO</b>	Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AG</b>	Assemblée Générale
<b>AGRHYMET</b>	Centre Régional de Formation et d'Application en Agro-météorologie et Hydrologie Opérationnelle
<b>AHC-STAFF</b>	Africa Human Capital in Science, Technology Agripreneurship for Food Security Framework
<b>AOC</b>	Afrique de l'Ouest et du Centre
<b>APESS</b>	Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane
<b>APF</b>	Association pour la Promotion de la Femme
<b>ASPRODEB</b>	Association Sénégalaise de Promotion pour un Développement à la Base
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CAF</b>	Comité d'Audit et de Finance
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEMAC</b>	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CGIAR</b>	Consultative Group on International Agricultural Research
<b>CIRAD</b>	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
<b>CILSS</b>	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
<b>CORAF/WECARD</b>	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles/ West and Central African Council for Agricultural Research and Development
<b>CST</b>	Comité Scientifique et Technique
<b>DFATD</b>	Department of Foreign Affairs, Trade and Development
<b>DFID</b>	Department for International Development, United Kingdom
<b>ECOWAP</b>	Economic Community of West African States Agricultural Policy
<b>ECOWAS</b>	Economic Community of West African States
<b>EISMV</b>	Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires
<b>FAAP</b>	Framework for African Agricultural Productivity
<b>FARA</b>	Forum for Agricultural Research in Africa
<b>IARC</b>	International Agricultural Research Centres
<b>IAR4D</b>	Integrated Agricultural Research for Development
<b>ICRISAT</b>	Institut International de Recherche sur les Cultures des zones Tropicales Semi-arides
<b>INTERFACE</b>	Réseau des Professionnels de l'Agro-Industrie en Afrique

# Sigle et abréviation

<b>INRA</b>	Institution Nationale de Recherche Agronomique
<b>IRD</b>	Institut de Recherche pour le Développement
<b>ISR</b>	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ORSTOM</b>	Office National de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer
<b>MDTF</b>	Multi Donor Trust Fund
<b>NARI</b>	National Agricultural Research Institute
<b>NARS</b>	National Agricultural Research System
<b>NCoS</b>	National Centre of Specialization
<b>NEPAD</b>	New Partnership for Africa's Development
<b>PAIRED</b>	Partnership for Agricultural Research, Education and Development
<b>PPR</b>	Programmes Prioritaires de Recherche
<b>PROPAC</b>	Plateforme Sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale
<b>ROPPA</b>	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles
<b>SCARDA</b>	Strengthening Capacity for Agricultural Research and Development in Africa
<b>SE</b>	Secrétariat Exécutif
<b>SNRA</b>	Système National de Recherche Agricole
<b>UCAD</b>	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UGB</b>	Université Gaston Berger de Saint-Louis
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>WAAPP</b>	West Africa Agricultural Productivity Program
<b>WASP</b>	West Africa Seed Program

# Introduction

Le 17 septembre 2018, le Gouvernement du Sénégal a approuvé le programme d'investissement biennuel 2018-2019 du Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF). L'objectif principal du CORAF est d'améliorer les moyens de subsistance en Afrique de l'Ouest et du Centre par l'augmentation durable de la production et de la productivité agricoles, ainsi que par la promotion de la compétitivité et des marchés.

La vision, la mission ainsi que l'objectif assignés au CORAF s'articulent harmonieusement avec les orientations stratégiques agricoles définies par le Gouvernement du Sénégal, dans le Plan Sénégal Émergent et décliné dans le PRACAS, qui en est son émanation sur le plan agricole.

Le but principal de ces Programmes est de moderniser et d'intensifier les exploitations agricoles, surtout les petites exploitations agricoles pour :

- Réduire la pauvreté ;
- Améliorer la productivité agricole ;
- Améliorer qualitativement et quantitativement la production.

Au cours de la période de mise en œuvre, ces programmes ont impacté directement plus de 16 000 hommes et plus de 22 000 femmes incluant plusieurs jeunes.

## 1. Description des programmes

Ce programme d'investissement définit l'ensemble des activités exécutées par le CORAF dans certains départements du Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets et programmes de recherche et de développement agricoles. Au nombre de ces projets et programmes figurent :

- **Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)**, dont la mise en œuvre par le CORAF a obtenu une appréciation satisfaisante de la part de la Banque Mondiale. D'un coût global de vingt-cinq millions de dollars (25 000 000 USD), il a couvert 13 pays de la zone CEDEAO dont le Sénégal.
- **Le Plan régional de Lutte et de Contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest** financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement à travers la CEDEAO (CEDEAO/MF). Le coût de la composante recherche dont le CORAF assure la mise en œuvre est de deux millions deux cent cinquante mille euros (2 250 000 EUR) sur une période de cinq (05) ans, à compter de l'année 2014.
- **La Convention pour la Mise en œuvre des Programmes prioritaires de Recherche dans l'Espace UEMOA (UEMOA-PPR)** d'un coût global d'un milliard cinq cents millions de F CFA (1 500 000 000 FCFA) pour une période de 3 ans, à compter de l'année 2015.

- **Le Partenariat pour la Recherche, l'Éducation et le Développement Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre (PAIRED)**, avec un financement de quinze millions de dollars (15 000 000 USD) sur une période de cinq (05) ans, à compter de l'année 2017. Ilars (25 000 000 USD), il a couvert 13 pays de la zone CEDEAO dont le Sénégal.

Ces programmes du CORAF dont bénéficie le Sénégal contribuent à l'atteinte des quatre résultats suivants :

- Résultat 1:** Utilisation accrue de technologies et d'innovations appropriées en AOC ;
- Résultat 2:** Adoption accrue d'options stratégiques de prise de décision pour les politiques, les institutions, les marchés et le commerce;
- Résultat 3:** Renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans la recherche agricole pour le développement ;
- Résultat 4:** Facilitation et satisfaction des demandes de connaissances agricoles des clients et des cibles.

## 2. Strategies de mise en œuvre

Au Sénégal, les activités des programmes ont été déroulées par les Services nationaux de Recherche agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, principalement : l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) à travers le CERAAS. Dix (10) départements ont été concernés par ces activités et il s'agit de : Bambey, Dagana, Dakar, Fatick, Kaolack, Kolda, Linguère, Nioro, Pikine, Podor, Thiès et Ziguinchor.

Chaque trimestriel, un rapport suivant le canevas du Ministre de l'Intérieur a été élaboré et envoyé aux différents préfets concernés ainsi qu'au Ministre de l'Intérieur avec l'ensemble des preuves de livraison effectuée par l'EMS du Sénégal.

## 3. Presentation des resultats obtenus

En dépit des mutations du contexte général dans lequel évolue la recherche agricole, les différents investissements prévus dans le plan d'investissement ont été réalisés à travers des appuis apportés aux institutions de recherche et de développement agricole du Sénégal. Ces projets de recherche comme de diffusion ont permis de générer les résultats ci-après :

### 3.1. Résultats qualitatifs

Les projets initiés et mis en œuvre au Sénégal portaient sur les thématiques majeures dont les résultats attendus sont les suivants :

- **L'enrichissement des résultats de la recherche sur les céréales sèches avec l'érection du CERAAS, un centre de l'ISRA, en Centre Régional d'Excellence du CORAF et de la CEDEAO ;**
- **L'amélioration de la qualité (qualité nutritionnelle) des produits agricoles ;**
- **L'introduction de nouvelles technologies agricoles sur le manioc (technologies de lutte contre les virus) et le maïs (lutte contre la chenille légionnaire d'automne) ;**

- **La formation de spécialistes de recherche agricole au Sénégal et en Afrique de l'Ouest et du Centre ;**
- **Le développement des technologies et innovations appropriées ;**
- **L'élaboration des options de prise de décisions stratégiques pour les politiques, les institutions et les marchés ;**
- **Le renforcement et la coordination du système de recherche agricole sous régional ;**
- **La diffusion et la mise à jour de nouvelles technologies agricoles ;**
- **Le renforcement du système national et régional d'information et d'apprentissage agricole.**

## Résultats quantitatifs

### Projet de Valorisation des Ressources Génétiques Animales (RGAn) et Aquacoles Locales dans l'Espace UEMOA (PROGEVAL)

40 femmes éleveurs de la plateforme de Dahra Djoloff dans le département de Linguère ont reçu des aliments de bétails pour faire face à la période de soudure et continuer leurs activités d'embouche.

Le mouton Peul-Peul de Linguère et le Bovin Ndama du département de Kolda ont été caractérisés sur le plan phénotypique et moléculaire. Une fiche technique sur le mouton Peul-Peul a été validée par la Direction Scientifique de l'ISRA et diffusée auprès des acteurs.

310 personnes dont 30% de femmes travaillent en étroite collaboration pour résoudre les problèmes de gestion durable des ressources génétiques animales dans la région de Louga au niveau de la Plateforme d'innovations Bétail Viande/Petits ruminants.

Avec l'appui financier de la coordination pour la promotion des femmes, des bassines ont été achetées et transmises aux femmes de la plateforme.

### Projet de Gestion de Fertilité des Sols (FERTORAO) - ISRA

Pour un montant total de 6 560 500 FCFA, le projet FERTORAO a obtenu ces résultats suivants :

- Les fertilisants organiques ont été caractérisés et 100 producteurs ont été touchés avec les différents tests effectués dans les départements de Ziguinchor, Nioro, Kolda et Pikine (la Zone des Niayes).
- Les effets phytosanitaires des fertilisants organiques ont été évalués
- Les tests agronomiques d'efficacité des fertilisants organiques ont été réalisés.
- Des visites de terrain et des concertations ont été conduites avec les producteurs sur les parcelles de production de l'oignon pour évaluer les tests agronomiques.

### Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)

Le PPAAO a injecté plus de 61 100 000 FCFA au niveau des départements de Thiès, Bambey, Fatick, Nioro et Dakar avec les résultats suivants :

- Le CERAAS basé à Thiès, un centre de l'ISRA, qui était au début de ce programme un Centre National de Spécialisation sur les céréales sèches (mil, maïs, sorgho), a rempli les critères de performance et est devenu un Centre Régional

- d'Excellence (CRE)
- Les capacités des sélectionneurs ont été renforcées sur les nouvelles approches méthodologiques en amélioration des plantes par le biais des outils moléculaires
  - Les activités des acteurs sont renforcées pour la surveillance, le suivi et l'alerte précoce sur la chenille légionnaire d'automne.
  - 3 agroéconomistes du CRE Céréales sèches du Sénégal ont été formés
  - Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action genre du PPAAO Sénégal, les résultats suivants ont été obtenus :
    - » Distribution d'un emballage écologique dans le village de « Ndioum » ;
    - » Distribution de 700 semoirs, 700 houes et 700 souleveuses aux associations de femmes ;
    - » Formations sur les technologies de transformation de produits agricoles transférées du Bénin pour les groupements féminins ;
    - » Mise en œuvre d'un projet sur l'aquaculture dans le « Fleuve Sénégal » pour les femmes de « Richard Toll » ;
    - » Variétés améliorées de manioc du Ghana distribuées aux groupements de femmes.
  - Les technologies générées et diffusées par le PPAAO Sénégal ont été exposées aux participants du RPCA (Réseau de Prévention des Crises Alimentaires pour les pays du CILSS)

## Projet de Lutte contre les Mouches des Fruits

Ce projet mis en œuvre dans les départements de Djouloulou, Blouf et Pikineau pour un montant de 37 851 375 FCFA a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 70 vergers en Casamance, 150 vergers dans le Sine-Saloum et 80 vergers dans les Niayes ont été géoréférencés.
- 03 principaux types de vergers ont été identifiés dans les trois bassins de production.
- 30 variétés de mangues distinctes sont inventoriées dans les trois bassins.
- Des plantes hôtes de la mouche des mangues (*Bactrocera dorsalis*) ont été inventoriées et leurs cycles phénologiques sont connus.
- L'analyse de la biodiversité de l'entomofaune associée aux infestations de mouches des fruits a révélé un taux de parasitoïdes s'élevant 7% pour 11% de prédation potentielle ou de compétition pour la ressource.
- Test de pathogénicité du *Metarhizium acridum* (pathogène pour la lutte biologique) sur les adultes de *Bactrocera* en fonction de la dose a montré que les formulations aqueuses sont efficaces contre la mouche des mangues (*B. dorsalis*). La pathogénicité du *M. acridum* sur la viabilité des imagos est en fonction des humidités du sol.
- 3 extraits botaniques sont réalisés. Les huiles essentielles extraites de *Callistemon viminalis*, *Melaleuca leucadendron* et *Hyptis suaveolens* ont un effet dissuasif à l'oviposition de *Bactrocera dorsalis*. Cet effet répulsif à l'oviposition est plus mar-

- qué avec les extraits de *Callistemon viminalis*.
- Il a été remarqué que les carabidés et les staphylinés consommaient à la fois des pupes et des larves avec une préférence pour les larves. Le nombre de pupes et de larves consommées ne varie pas dans le temps.
  - Pour l'extraction d'ADN de *B. dorsalis* issue de différents fruits hôtes, des adultes ont été conservés dans l'alcool pour les besoins préalables d'analyse génétique. Cette étape sera ensuite suivie de tests de variation de température avec l'enceinte climatique.
  - Les essais avec les champignons entomopathogènes ont été poursuivis : tests de viabilité au laboratoire ; tests d'efficacité biologique et de viabilité en vergers
  - L'évaluation de l'efficacité biologique des extraits de plantes en condition de laboratoire a été effectuée.
  - Les actions relatives à la mise en œuvre de méthodes de lutte basée sur les extraits de plantes en vergers sont articulées autour des extractions d'huiles essentielles et des tests d'efficacité biologique en vergers

## PAIRED- Partenariat pour la recherche, l'éducation et le développement agricoles

Ce programme n'a démarré ses activités qu'à partir du second trimestre de l'an 2 de ce programme d'investissement 2018-2019. 13 416 745 FCFA ont été dépensés sur des activités de Recherche-Développement dans deux (02) départements du Sénégal (Dakar et Thiès) avec surtout la formation des chercheurs du système national de recherche agricole au Sénégal.

- 02 personnes du staff de l'ISRA maîtrisent la sauvegarde et la mitigation des risques environnementaux.
- 04 personnes de l'ISRA, de la DISEM et du secteur privé sénégalais maîtrisent les semences hybrides.
- 05 personnes maîtrisent la protection des obtentions végétales.

Près de 1 000 personnes ont été touchées par les projets et programme mis en œuvre par le CORAF au Sénégal durant ces deux dernières années. Le CORAF a facilité l'acquisition de 700 semoirs, 700 houes et 700 souleveuses aux associations de femmes.

Sur 82 460 245 FCFA d'investissement prévu dans ce programme biennal pour des activités de recherche/développement, le CORAF a injecté dans 09 départements du Sénégal 62 460 24 FCFA (voir tableau 1) soit 76% de réalisation. C'est l'évaluation d'impact du PPAO dans les départements de Dakar, Niourou, Ziguinchor et Kolda qui n'a pas été achevée durant cette période avec un taux d'exécution financière de 60%. Toutefois, il faut noter que les projets Mouches des Fruits et FERTORAO ont été clôturés durant le premier semestre de 2019.

### 3.2. Emplois Créés

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'investissement, plusieurs nouveaux emplois ont été créés directement au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD.

**Tableau 1. Emplois permanents créés**

Intitulé des postes	Nombre de postes		Variation
	2018	2019	
Directeurs	03	03	0%
Gestionnaires Programme	07	07	0%
Assistants de Programme	05	07	40%
Comptables	04	04	0%
Assistante de directions	04	06	40%
Chauffeurs	02	02	0%
Agent polyvalent	01	01	0%
<b>TOTAL :</b>	<b>26</b>	<b>30</b>	<b>15.38%</b>

### 3.3. Effets indirects du programme d'investissement

La mise en œuvre du plan opérationnel du CORAF/WECARD et du programme d'investissement a généré des effets indirects au niveau des emplois et des activités économiques de ses partenaires institutionnels locaux : Banques, Assurances, Hôtels, Agences de voyages, etc... En effet, nous relevons que le Siège du CORAF/WECARD est à Dakar et que l'ensemble du financement de ses programmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre est logé dans les Banques établies au Sénégal. Ce financement a été de l'ordre de dix (15) millions de dollars (7,5 milliards FCFA) environ au cours de la période de la mise en œuvre du programme d'investissement.

L'organisation des ateliers de réflexions ou de concertation des acteurs de la recherche et du développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre est planifiée et organisée à partir de son Siège ; ce qui permet aux Agences de voyage et aux sites hôteliers, en particulier, de générer un chiffre d'affaires conséquent pour maintenir ou créer de

nouveaux emplois.

Le volume du chiffre d'affaires réalisé avec certains des opérateurs économiques au Sénégal se présente comme suit :

**Tableau 2 : Situation des dépenses locales - période 2018 -2019**

<b>N°</b>	<b>Natures de Dépenses</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
<b>1</b>	Consommation Eau	2 158 976	2 820 339	31%
<b>2</b>	Consommation Electricité	11 228 916	11 148 038	-1%
<b>3</b>	Achat de Carburant	4 935 924	6 730 199	36%
<b>4</b>	Divers Achats (Fournitures, Petits matériel, Produits d'entretiens...)	17 280 211	18 556 352	7%
<b>5</b>	Travaux de Réparations, de maintenance et service de nettoyage	41 617 385	26 957 633	-35%
<b>6</b>	Assurances (Santé, Véhicule, Voyages)	31 211 468	29 521 407	-5%
<b>7</b>	Loyer et Location (Bureaux, véhicules, matériels)	13 059 851	11 668 840	-11%
<b>8</b>	Services traduction et d'interprètes	16 571 813	41 087 211	148%
<b>9</b>	Services de consultance	90 548 933	54 645 264	-40%
<b>10</b>	Transport de plis	21 271 378	1 368 049	-94%
<b>11</b>	Transports et achat de billets d'avion	236 642 331	287 073 161	21%
<b>12</b>	Frais de communication (téléphone et internet)	38 874 800	39 154 090	1%
<b>13</b>	Frais de publication et relation publique (confection brochures, production vidéo..)	23 561 638	28 480 140	21%
<b>14</b>	Prestations de services (personnel extérieur, assistance et gardiennage..)	164 694 886	149 196 406	-9%
<b>15</b>	Frais d'audit & d'Assistance juridique	19 007 536	10 571 850	-44%
<b>16</b>	Frais d'hôtel (Hébergement, restauration/ organisation de réunion...)	86 822 956	72 980 065	-16%
<b>17</b>	Frais de timbre et coûts administratifs	1 159 600	489 840	-58%
	<b>TOTAL</b>	<b>820 648 602</b>	<b>792 448 884</b>	<b>-3%</b>

Ce tableau décline une participation des activités du CORAF aux chiffres d'affaires des fournisseurs et prestataires locaux de l'ordre 820 648 602 FCFA en 2018 et 792 448 884 en 2019. Les agences de voyages et les interprètes ont été les plus grands bénéficiaires malgré la baisse des activités liées à la clôture de certains projets.

#### 4. Financement

Le programme d'investissement approuvé en Septembre 2018 pour deux ans prévoyait un coût global de financement de 14 412 067 774 de Francs CFA pour la période allant de Janvier 2018 à Décembre 2019.

Les réalisations qui ont pu être effectuées par le CORAF sur la période prévue se présente comme suit :

**Tableau 3 : Réalisations financières (FCFA)**

RUBRIQUES	PREVISION	Réalisations	Ecart	POURCENTAGE
Fonctionnement	848 311 912	1 553 789 022	-705 477 110	183,16%
Personnel	2 322 324 938	1 599 418 178	722 906 760	68,87%
Investissement	11 169 181 830	799 166 628	10 370 015 202	7,16%
Autres	72 249 094	59 308 464	12 940 630	82,09%
TOTAL	14 412 067 774	4 011 682 292	10 400 385 482	27,84%

L'analyse des réalisations financières présentées dans le tableau ci-dessus révèle :

- (I) le respect des rubriques budgétaires prévues dans le programme d'investissement,
- (II) le dépassement des réalisations des activités liées aux fonctionnements (183,16%),
- (III) un taux de réalisation global des activités de 27,84%.

En effet, pour accompagner la politique du Gouvernement le CORAF a accru l'investissement dans les activités de recherche et de développement agricoles au Sénégal comme dans les autres pays. Malheureusement, le retard accusé dans l'obtention du renouvellement de son accord de siège a été le véritable blocus sur les réalisations des investissements prévus.

Les institutions partenaires et les fournisseurs du CORAF à Dakar se conforment au respect strict des Lois des finances et du Code général des Impôts du Sénégal et s'astreignent au versement des impôts et taxes sur les salaires et au paiement de la retenue à la source sur leurs opérations. La mise en œuvre du programme d'investissement a donc contribué de façon indirecte au versement des impôts et taxes.

Le CORAF poursuivra la mise en œuvre de ce plan d'investissement dans le respect strict des lignes directrices définies par commun accord avec ses partenaires financiers et techniques.

Ce processus connaîtra une accélération avec l'accompagnement du Gouvernement du

Sénégal à travers le nouvel accord de siège qui facilitera ses opérations

Par ailleurs, les états financiers du CORAF ont été régulièrement certifiés sur la période de l'investissement par un auditeur externe de bonne réputation. Le respect des règles et procédures de l'institution qui sont alignées sur les meilleurs standards généralement recommandés ont permis à l'institution de maintenir sa réputation auprès des bailleurs de fonds et des Communautés Economiques Régionales (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, CEEAC), en jouissant davantage de l'adhésion des Systèmes Nationaux de Recherche Agricoles (SNRA) des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dont elle est l'émanation.

### **5. Investissement dédiés aux institutions locales**

Le programme d'investissement couvrait une période de deux ans. Toutefois, en dehors des activités planifiées dans le programme d'investissement, nous avons investi dans d'autres activités concourantes à la mise en œuvre de la politique agricole du Sénégal et notamment le PRACAS. Certains de ces programmes sont toujours en cours de mise en œuvre. Le volume de l'investissement engagé par le CORAF/WECARD auprès des différentes institutions bénéficiaires a permis d'améliorer leurs performances, à former des étudiants, à maintenir ou à créer des emplois dans les institutions sous financement du CORAF.

Les tableaux, ci-dessous, déclinent les investissements réalisés ainsi que les institutions bénéficiaires.

**Tableau 4 : Investissement auprès de l'ISRA**

Fonds investis dans les projets	Institution	Période		Variation
		2018	2019	
Fruit flies control technologies dissemination and capacity building of West African fruit value chains stakeholders CEDEAO	ISRA	68 000 000	68 000 000	0%
PROGEVAL Projet de valorisation durable des ressources génétiques animales et aquacoles dans l'espace UEMOA	ISRA	38 780 461	38 780 461	0%
FERTORAO/WAAPP	ISRA	47 337 723	67 337 723	42%
SOUS TOTAL ISRA		154 118 184	174 118 184	13%
FORMATION DES ACTEURS	CERAAS	57 035 430	57 035 430	0%
SOUS TOTAL CERAAS		57 035 430	57 035 430	0%
AfricaInteract - Enabling research to policy linkage for adaptation to climate change in Africa IDRC	ENDA-OC/ SENEGAL	128 444 238	128 444 239	0%
SOUS TOTAL ENDA		128 444 238	128 444 239	0%
Cadre Stratégique de Développement des ressources Humaines en Science, Technologie et Agro-entreprenariat pour le Sécurité Alimentaire en Afrique AHC-STAFF	BFPA SENE- GAL	22 290 141	22 290 141	0%
SOUS TOTAL BFPA SENEGAL		22 290 141	22 290 141	0%
GRAND TOTAL SENEGAL		361 887 993	381 887 994	6%



# Conclusion

La mise en œuvre des projets du programme d'investissement élaboré et approuvé en 2018 entre le Gouvernement du Sénégal et le CORAF s'est réalisé dans un contexte de pleine mutation, tant au niveau national avec le changement des gouvernements, qu'au niveau régional avec la recrudescence de l'insécurité et le phénomène de la migration des jeunes.

Toutefois, en dépit de ces paradigmes majeurs, ce programme qui prévoyait un investissement 14 412 067 774 de Francs CFA pour les années 2018-2019 a connu une réalisation moyenne de 4 011 682 292 de Francs CFA, soit un taux de 27,84%.

L'ancrage institutionnel du CORAF avec les institutions nationales sénégalaises du système national de recherche agricole, notamment l'ISRA, le ENDA, le BFPA, l'UCAD, l'AFAO... ont facilité la prise en compte des réalités nationales dans l'approche de mise en œuvre des activités.

**Tous ces efforts ont toutefois été fortement mitigés par le retard accusé dans la révision de l'Accord de Siège du CORAF.** Celui-ci était l'un des piliers de sa stratégie de mobilisation des ressources humaines et financières pour renforcer booster l'opérationnalisation de ce plan d'investissement dans le seul bénéfice des populations.

Le Secrétariat Exécutif reste tout à fait confiant et mobilisé pour renforcer et raffermir davantage le partenariat qui existe si heureusement, depuis plusieurs années, entre les Autorités sénégalaises et le CORAF, dans le noble souci de faire du développement et la recherche agricoles le fer de lance de l'émergence de nos économies. Avec le renouvellement effectif de la signature de l'Accord de siège entre le Gouvernement du Sénégal et le CORAF, notre Institution sous régionale à laquelle les Chefs d'Etat des pays membres de l'Afrique de l'Ouest et du Centre continuent d'accorder la plus haute importance veillera, comme par le passé, avec enthousiasme et motivation, à la réalisation des objectifs fondamentaux qui lui ont été assignés.